



Compte-rendu : Atelier de travail – PTGE Charente aval Bruant

Contribution des acteurs    la phase de diagnostic

Identification et localisation des probl  matiques li  es    l'eau sur le territoire Charente aval Bruant

Jeudi 28 octobre 2021,    l'EPTB Charente - 17100 Saintes, de 14h00    16h00

Participants, participantes :

BOURRY Jean-Marie, Nature Environnement 17 / SOS Rivi  res Environnement ; BRETONNIER Sabrina, Charente Eaux ; DEMARCQ Jean-Louis, SOS Rivi  res Environnement ; DU PEUTY Jean-Eudes, Syndicat Mixte Charente Aval ; CHAMPION Emmanuelle, Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) ; EGRETEAU Christophe, Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) ; FARRUGGIA Anne, INRAE ; LEPINE Jacques, Eau 17 ; MAZIN Antoine, Syndicat Mixte des Bassins Antenne, Soloire, Rom  de, Coran et Bourru (SYMBA) ; MIE L  a, Association Perennis ; NICOU Margaux, Communaut   d'Agglom  ration de Rochefort O  an, PICHODOU Kristell, Conseil D  partemental 17 ; QUERAUD Ang  lique, Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC) ; RHONE Charlotte, Comit   R  gional de la Conchyliculture (CRC) ; ROBIN Fran  ois-Xavier, Union des Marais de la Charente Maritime (UNIMA) ; TRICHEUR Alexandre, INRAE ; VALLEE Amandine, Conservatoire Espaces Naturels Rochefort.

Excus  s, excus  es :

ROUET Marie, F  d  ration de la Charente-Maritime pour la P  che et la Protection du Milieu Aquatique ; DORFIAC Mathieu, Charente Nature.

Co-porteurs des projets de PTGE :

B  RACOCHE  A Cl  ment, SYRES 17 - animateur PTGE ; DUGU   Marine, EPTB Charente - animatrice PTGE et LOTTIGIER C  leste, EPTB Charente - animatrice PTGE

Equipe d'animation :

LE MOAL Fanny, Ifr  e, animatrice

NB : la profession agricole a   t   invit  e pour participer    l'atelier    la table « agriculture » mais en raison de l'actualit   concernant la r  serve de La Laigne (17), la profession ne souhaite plus participer pour le moment aux espaces de concertation sur les PTGE. Afin d'int  grer leurs probl  matiques dans le diagnostic, une consultation des acteurs agricoles sera organis  e prochainement.

1) Présentation du cadre de l'atelier

Objectif de cet atelier :

L'objectif pour les co-porteurs est d'élargir la concertation sur l'élaboration du PTGE* au-delà des instances officielles, en consultant l'ensemble des acteurs de l'eau et habitants du bassin Charente aval Bruant, pour contribuer au diagnostic du PTGE.

Définition d'un Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) = « construire un programme d'actions pour réaliser des économies d'eau. C'est un engagement : de l'ensemble des usagers d'un territoire ; permettant d'atteindre un équilibre entre besoins et ressources disponibles ; respectant la bonne fonctionnalité des milieux ; intégrant les enjeux de préservation de la qualité des eaux et d'adaptation au changement climatique. »

Instruction du Gouvernement du 7 mai 2019

Cette réunion s'inscrit dans la 2^e phase d'élaboration d'un PTGE qui est la phase de « Diagnostic ». Elle a pour objet de déterminer les enjeux du territoire et d'identifier les pressions et les vulnérabilités d'un territoire.

Résultats attendus :

A l'issue de la réunion, les participants devaient avoir identifié et localisé les problématiques liées à l'eau sur le bassin Charente aval Bruant.

Rappel fonctionnement de l'atelier :

L'atelier s'est déroulé en alternant des temps de production individuel, des temps de présentation des éléments du diagnostic, des temps de mise en commun et de production collective à l'échelle des 3 tables. Chaque table d'environ 3 à 8 personnes avait été composée par thématique en fonction des inscrits : table eau potable et industrie, table milieux aquatiques et table gestion des marais.

2) Le périmètre du projet

L'objectif était de clarifier le périmètre sur lequel les participants étaient consulté, c'est à dire le bassin Charente aval Bruant (cf. annexe présentation).

3) Identification et formulation des problématiques du territoire

1^e temps : Identification individuelle des problématiques

Rappel question posée aux participants :

Avant de commencer à présenter différentes données/visions de la situation, il a été demandé à chacun de prendre en note individuellement leur réponse à cette question :

« Quelles sont les problématiques liées à l'eau, et plus particulièrement liées à votre thématique, que vous identifiez sur le territoire Charente aval Bruant ? »

2^e temps : Quelques chiffres issus du diagnostic technique du bassin Charente aval Bruant : Les usages de l'eau

a) Temps de présentation d'éléments issus du diagnostic technique, 2^{ème} phase d'élaboration d'un PTGE

L'objectif de ce temps de présentation était d'apporter des éléments variés et différents sur le territoire et sa situation. Chacun a été invité à compléter sa première liste de problématique au fil de la présentation (cf. annexe présentation).

Points présentés : Prélèvement et état quantitatif ; registre parcellaire graphique de 2018 ; prélèvements agricoles et réserve utile des sols ; vue d'ensemble du parcellaire des exploitations irrigantes ; continuité écologique ; état qualitatif des eaux superficielles et souterraines ; marais et littoral ; changement climatique.

b) Temps individuel

« En vous appuyant sur ce que chacun a pris en note en amont et au fil de la présentation, identifiez à minima 2 problématiques qui vous semblent majeures sur le territoire en lien avec l'eau »

Chacun a rédigé sur chaque feuille A5 une idée.

c) Présentation des idées en sous-groupes

A l'échelle de chaque table, les participants devaient prendre le temps de découvrir et de comprendre les problématiques identifiées par chacun d'entre eux. L'objectif n'était pas se mettre d'accord mais de s'assurer d'avoir compris les idées des autres. Aucune idée n'a été écartée.

Résultats de la production issue de ce travail sur chacune des tables, retranscrits dans son intégralité :



Table milieux aquatiques

- Drainage hors de contrôle. Des seuils réglementaires beaucoup trop élevés, pas toujours appliqués. Une catastrophe écologique toujours en cours.
- Hydromorphologie dégradée. Après le drainage des sols, on a optimisé l'évacuation des eaux dans les cours d'eau en les agrandissant en gabarit et en rectifiant leur tracé. Avant de stocker artificiellement de l'eau, évitons d'évacuer ce que nous avons.
- Pas de continuité écologique/hydro barrage de St Savinien (modification des flux hydro etc...)
- Proximité des points de prélèvement d'irrigation par rapport aux cours d'eau. Ce débit cumule des prélèvements à moins de 50m des rivières est parfois supérieur au débit censé s'y écouler.
- Zones humides disparues/dégradées La principale réserve d'eau se situe dans nos sols. Quelle quantité d'eau perdue par rapport aux années 80 ? En complément : à noter que sur tous les secteurs de tourbières alcalins du bassin versant, les sols ont déjà subi une minéralisation au cours des 3-5 dernières années (processus subtil, certainement lié au fonctionnement d'un effet de seuil écologique), qui conduit fortement à la dégradation de leurs capacités de stockage encore comme « réserve utile » +++ à 150-211 ? Ce qui laisse rêver sur ce que fut leur capacité avant dégradation !!
- La reconquête de la réserve utile de nos sols. Une étude de l'évolution de la réserve utile des sols entre les années 50-60, voir 80, et aujourd'hui a-t-elle été faite ? On doit dépenser de l'argent et de l'eau pour irriguer

Compte-rendu - Atelier de travail - PTGE Charente aval Bruant - 28 octobre 2021

des sols qui ont été privés de leurs qualités agronomiques donc de leurs capacités de rétention d'eau. L'agronomie devrait être au cœur du PTGE, elle est apparemment absente.

- Assèchement prématuré / rabattage de nappe en tourbières alcalines (*DHFF) : Anglade, Gensac, Bruant (marais bouton aval, Rutalière)
- Alimentation en eau insuffisante du marais para-tourbeux de la vallée du Bruant => fonctionnement artificialisé
- Le rabattement des nappes en période estivale a forcément un impact sur la végétation et biodiversité terrestre. Pas étudié, pas pris en compte, surtout durant canicule. Il devrait avoir un suivi et une gestion.
- Remettre les usages en adéquation avec les capacités du milieu. On a semé du maïs en bout de coteau. On a planté de la vigne dans les vallées humides donc on draine et aggrave la situation sous couvert des intérêts économiques.
- Avoir des présentations d'évolution de l'état des lieux entre les années 80 et aujourd'hui. On s'habitue à un état dégradé qui est en train de servir de référence.
- Prise en compte des cycles climatiques dans les évolutions de prélèvements. Des présentations orientées involontairement (surfaces annoncées à la baisse alors qu'elles ont augmenté de 2016 à 2019 avant une baisse en 2020.) Le cycle hydraulique 2010-2015 est plutôt favorable humide par rapport à 2000-2010.
- Faire respecter la hiérarchie : 1/eau potable 2/milieux aquatiques 3/économie. Que l'Etat respecte ses propres engagements. Des préfectures sous influence d'une partie du monde agricole (lobbying malheureusement efficace)
- Nouveaux usages de l'eau (irrigation viticole) sous tout le cognaçais. Ils passent éternellement en dehors du cadre des autorisations de prélèvements.
- Augmentation de la demande de vignes irriguées. Suppression/remplacement des surfaces en herbe des vallées par la viticulture pour conserver les droits à planter.
- Manque d'implication du monde agricole. Sans eux rien ne peut avancer.
- L'outil des DMB, peut être un progrès, mais ne peut prendre en compte les zones d'assec et le risque d'entériner la situation actuelle alors que des assecs consécutifs à l'irrigation estivale nécessitent des études hydrogéologiques et modélisation pour en comprendre la logique. Les Vp sont excessifs, des recours sont en appel, ces Vp sont à recalculer si l'on veut restaurer les milieux. Même le Vp 2021 négocié il y a 10 ans ne respecte par le DOE.
- Problème principal : manque d'implication de l'agriculture. Les changements de pratiques agricoles sont primordiaux. Une étude des Vp sérieuse à mettre en place et appliquée ensuite. PTGE avec des actions cohérentes pour l'amont et aval des captages avec des périmètres dignes de ce nom de protection rapprochée écologique avec de l'agriculture biologique au moins dans ces périmètres (100 captages fermés en 30 ans). Abandon des pesticides.
- Sachant que la biodiversité s'effondre de plus en plus, 80% pour les insectes volants, il faut des suivis sur des sites divers, Natura 2000 et ordinaires, associant analyse de l'eau et description biodiversité, avec un état des lieux initial, un suivi, par des naturalistes et scientifiques. Des objectifs et un calendrier des niveaux de restauration de biodiversité sont à établir
- Problème de dérive de l'état de référence au fil des ans : l'état de référence à utiliser devrait être celui de la période antérieure aux grands bouleversements agricoles.
- Suivi qualité : avec plus de 300 molécules pesticides et encore plus de métabolites, les 278 molécules recherchées ne permettent pas de connaître finement l'impact agricole. Les résultats des POCIS non rendus publics. Il faut une transparence sur les résultats bruts de l'ensemble des analyses.
- Têtes de bassin et affluents déconnectés de la gestion quantitative du fleuve Charente réalimenté. Il faut une piézométrie des indicateurs spécifiques pour le chevelu et une gestion distincte et locale.

- Impact mauvais état des masses d'eau sur la capacité des 2 RNN (Moëze Oléron et Marais d'Yves) à atteindre leurs objectifs de bon état de conservation (hab + sp). Idem sur l'ensemble des sites Natura 2000 du bassin versant. Attention obligation de résultats Fr VS UE (N2000 + RN)
- La qualité et les débits dépendants des activités humaines. Le PTGE doit conditionner l'accès à l'eau à des réductions de pesticides d'au moins 50%, avec suppression CMR et PE et s'inscrire en cohérence et coordination avec toutes les politiques structurelles.
- Dégradation de la qualité de l'eau +++ dans les fossés de marais (MES, EEE, ...) + valeur écologique
- Assèchement estival des têtes de bassin en augmentation depuis 15 ans
- Inversion du cycle de l'eau en marais (niveaux hauts l'été => clôtures à vaches / niveaux bas l'hiver) et disparité des inondations « à blanc » des grand marais littoraux.
- Difficulté à mener la politique foncière CEN et captage d'eau sur les marais VAL de Charente => pas de volonté agricole
- HVE = fumisterie
- Perçage des nappes par les carrières (Bruant...) Garandeau / Placoplâtre
- Carrière de placo : utilisation de prélèvements carrière pour l'irrigation agricole => absence de visibilité sur l'usage des Vp
- Risque social de « guerre de l'eau »



Table gestion des marais

- Une ressource qui se raréfie
- Gestion hydraulique inadaptée aux enjeux biologiques
- Fonctionnement des ouvrages : ceux du Bruant (carrière St Porchaire) et ceux des marais (hydraulique, entretien)
- Réduire les captages d'eau pour assurer la préservation des intérêts biologiques et de l'élevage (réchauffement climatique) : quel avenir de l'élevage en marais en cas de non-réalimentation des marais par la Charente => impact sur l'environnement
- Valorisation du Marais auprès du grand public Adaptation changement climatique :
 - Espèces à privilégier (plantation haies, chalarose etc.)
 - Lutte contre les espèces exotiques envahissantes aquatiques
- Gestion coordonnée des associations syndicales de gestion de l'eau (certains secteurs gestion coup par coup et suivant besoins personnels)
- Répartition de l'eau entre les usages (y compris biodiversité) => en lien avec la raréfaction de la ressource en eau
- Submersion marine : anticipation, résilience
- Différents marais salés ostréicoles et marais doux : prises en compte différentes, marais salés souvent oubliés
- Comment circule l'eau => dans les réseaux secondaires et tertiaires
- Maintenir l'élevage : de moins en moins d'éleveurs et d'élevage sur les marais
- Chasse absente du diagnostic
- Agriculture bio, irrigation et transition agroécologique ?
- Irrigation et transition agroécologique (quantité) ?
- Quelle progression de l'agriculture bio pour protéger la qualité

- Problème du curage VS non-curage des canaux
- Alimentation du marais : gestion des niveaux hiver-printemps-été => coordination
- Protéger valoriser mais ne pas bloquer les évolutions, l'entretien des marais, sinon risques abandon. Exemple : modification des marais ostréicoles (site classé, Nature 2000...)
- Changement climatique : submersion, adaptation, mois d'eau étiage, qualité eau
- Problème de gestion des ouvrages en marais pour la conchyliculture
- Conchyliculture : qualité sanitaire et quantité eau douce équilibrée
 - Problème de la qualité d'eau en mer : zonage sanitaire en mer, claire : conchyliculture (fouisseurs / non fouisseurs) DDTM
 - Attention cartographie conchyliculture : existe aussi parc au Nord de Fouras en mer devant le marais d'Yves
- Besoin de sécurisation de certains enjeux ou usages ? (Période transitoire)
- Anticipation des évolutions : enjeux et usages, changement climatique, besoin d'entretien
- Améliorer l'identification des besoins de réalimentation des marais de Rochefort (Nord/Sud) : attention usages + milieux => besoin de connaissance
- Mise en place accord au niveau eau (association syndicale marais) pour assurer entretien des canaux => association syndicale de la Vallée à St Savinien



Table eau potable et industrie

- Problématiques quantitatives
- Problématiques qualitatives
- Continuité écologique
- Aggravation par réchauffement climatique
- Augmentation des besoins en eau
- Quantité des ressources disponibles (eau surface + eau souterraine) => repartir des usagers
- Eau potable :
 - maintien de la quantité en étiage (nappe alluviale) pour les puits
 - pour le portlandien "libre" => remplissage pluie efficace
- Portlandien libre en Charente => maintien qualité
- En amont de la zone d'étude => prélèvement agri en amont d'Angoulême
- Charente aval Bruant stratégique pour l'eau potable en Charente-Maritime :
 - le fleuve charente 60 000 m3/j
 - les nappes captées et captives indispensables pour le territoire et le nord-est du département (alimentation de l'Aunis et capacités de dilution pour les captages bouchés par les nitrates dans l'Aunis)
- Nitrates dans le fleuve Charente :
 - Origine agricole + nitrates rescellant du réchauffement climatique => augmentation des nitrates du fleuve qui perd son potentiel de dilution pour les captages en eau souterraines dégradés par les nitrates
- Présence de forages en nappes captives mal tubés
 - ⇒ 2t : turonien
 - ⇒ 2c : cénomanien captif

⇒ 2p : portlandien

- Forages mélangeant les nappes superficielles avec la nappe captive de bonne qualité
- Artésianisme d'eau de bonne qualité évacuée vers le milieu superficiel : fuite de pression chronique (cénomaniens et portlandiens captifs)
- Portlandien libre en Charente => maintien qualité EB « en bon état » (programme Ressources en cours)
- Turonien libre et captif => maintien de la qualité des zones d'alimentation
- Dégradation de la qualité des nappes jusqu'en domaine captif
- Pollution pesticides anciennes et actuelles
- Fleuve Charente attention aux nouvelles molécules métolachlores :
 - Comment gérer les anciennes pollutions (métabolites de l'atrazine, du tolylfluanide...)

4) Localisation des problématiques du territoire

1^{er} temps : Localisation des problématiques sur la carte

A l'aide du matériel mis à disposition (étiquettes transparentes, patafix) les participants ont localisé toutes leurs problématiques sur une carte du territoire. Chaque problématique était **formulée** et reportée sur une feuille « Légende ».

2^e temps : Restitution des cartes

Un participant volontaire de chaque table thématique a restitué le travail à l'ensemble des participants.



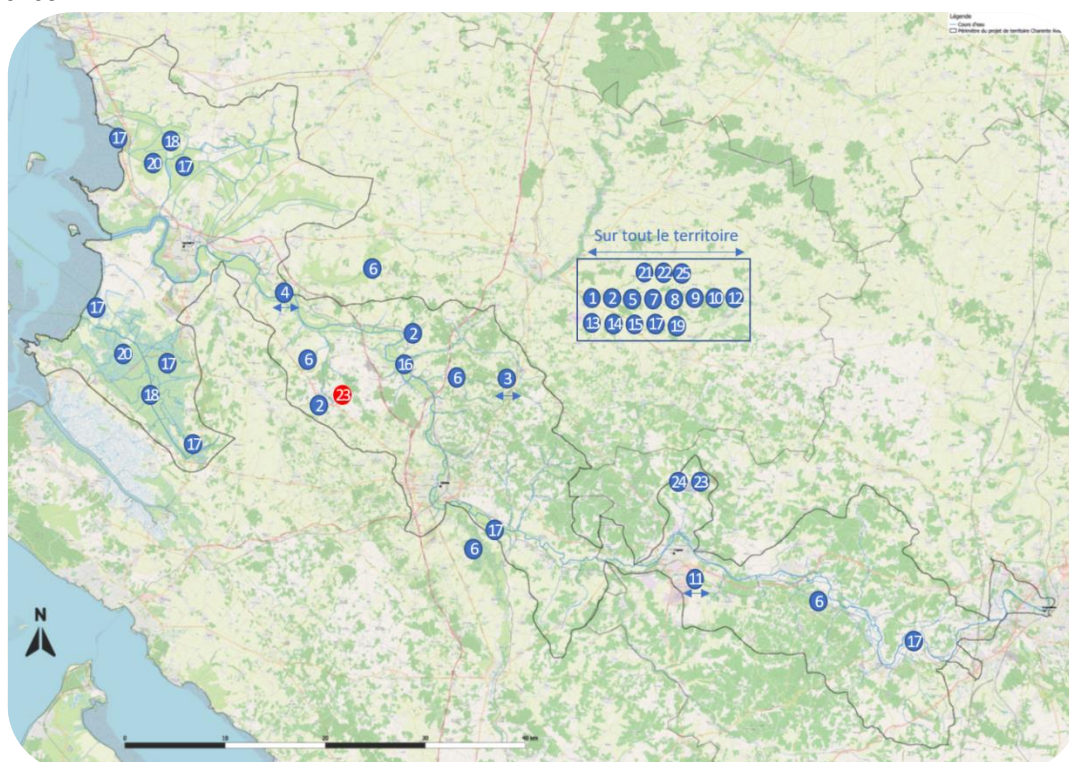
Figure 1 : Illustrations des productions issues de ce travail sur chacune des tables



Table milieux aquatiques

Légende :

1. Drainage hors de contrôle
2. Hydromorphologie dégradée
3. Proximité des points de prélèvements d'irrigation / AEP
4. Zones humides dégradées
5. Evolution de la réserve utile des sols
6. Tourbières : problème du rabattement de nappes
7. Adéquation usages / milieux
8. Evolution des indicateurs avant/après irrigation drainage (années 80)
9. Afficher l'hydrologie en face des chiffres de prélèvements ou de surfaces irriguées
10. Faire respecter la hiérarchie des usages
11. Irrigation viticole, droits à planter
12. Manque d'implication du monde agricole (absente à la réunion)
13. Etude et redéfinition des volumes prélevables crédibles, cohérents
14. Prise en compte de la biodiversité
15. Problème de dérive des états de référence
16. Sectorisation de la gestion quantitative entre le fleuve et les affluents (Bramerit par exemple)
17. Etat de l'eau trop dégradé pour les objectifs sur les réserves naturelles et sites Natura 2000
18. Dégradation de qualité des eaux dans les fossés de marais
19. Assèchement des têtes de bassins versants
20. Inversion du cycle de l'eau en marais (haut l'été, bas l'hiver)
21. Maîtrise foncière (objectifs environnementaux non prioritaires pour le monde agricole/SAFER)
22. Problématiques des prélèvements de carrières
23. Utilisation des prélèvements de carrière pour de l'irrigation agricole => quelle visibilité sur ces volumes prélevés ?



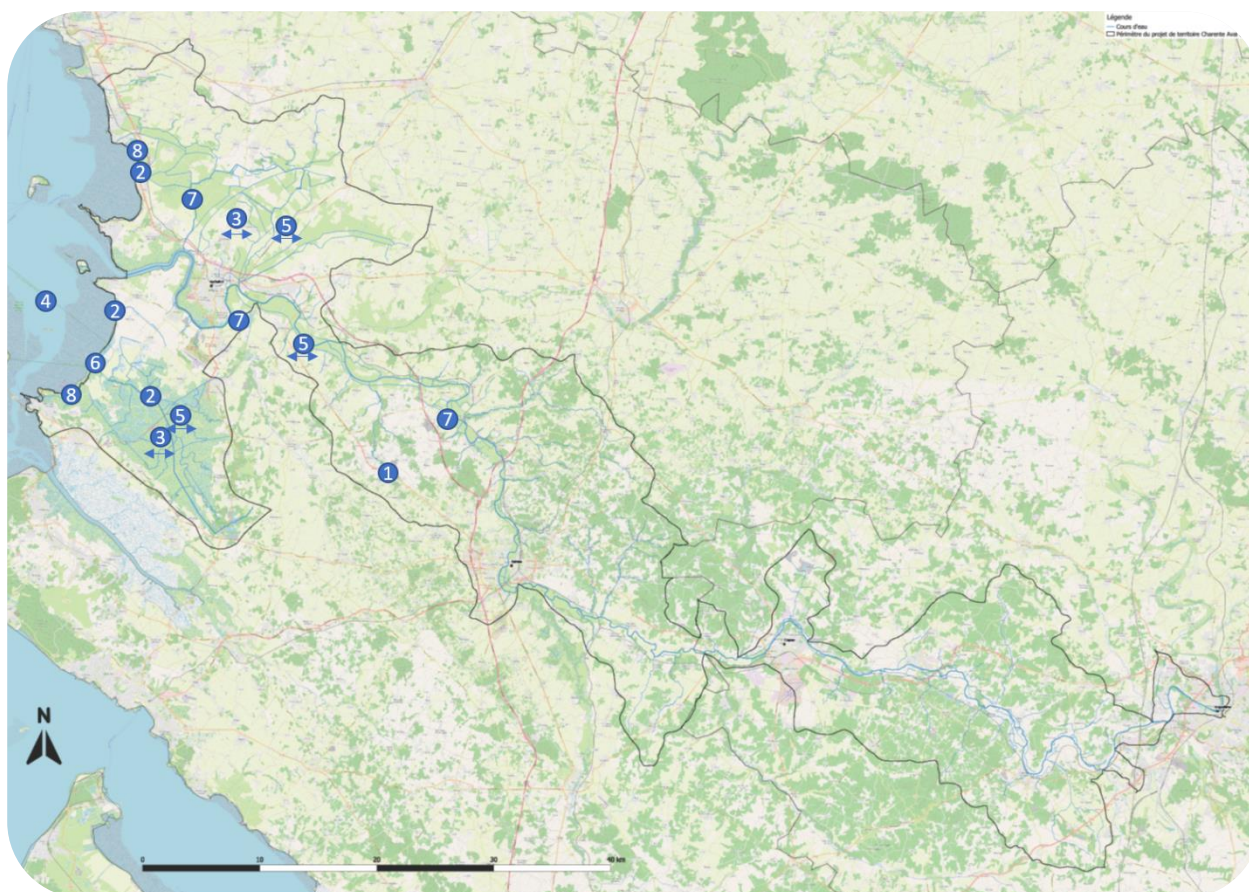
Compte-rendu - Atelier de travail - PTGE Charente aval Bruant - 28 octobre 2021



Table gestion des marais

Légende :

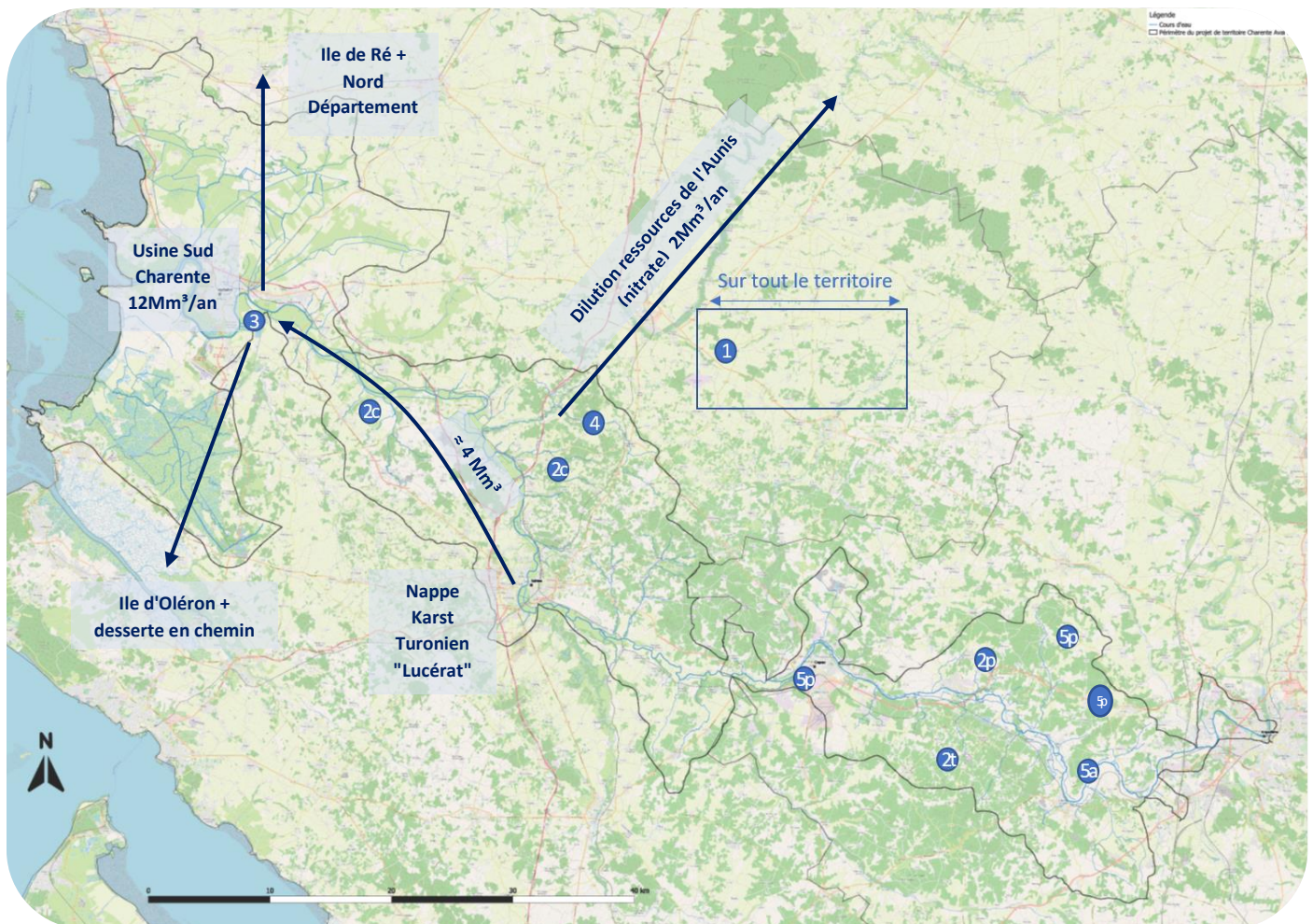
1. Gestion des ouvrages Bruant carrière St Porchaire (perçement de la nappe => alimentation artificielle du Bruant)
2. Ouvrages gestion :
 - ostréicole => rejet donc qualité eau
 - grandes cultures => gestion niveau eau
 - continuité écologique => augmentation niveau eau fin printemps
3. Gestion des niveaux d'eau (lié aux usages)
4. Zonage sanitaire/quantitatif lié ostréiculture => données carto à demander à la DDTM
5. Tonne de chasse :
 - marais Brouage
 - marais Nord
 - marais bord de Charente
6. Projet Adapto à la réserve de Moëze-Oléron => submersion marine
7. Sécurisation des zones de prélèvement de zone potable :
 - St Savinien
 - St Hippolyte
 - Breuil Magné
8. Marais salés ostréicoles





Légende :

1. Dégradation de la qualité des nappes captives et libres (pesticides) (problématique globale)
2. Présence de forages en nappe captive mal tubés (problématique localisée)
 - 2p : portlandien
 - 2c : cenomanien
 - 2t : turonien
3. Nitrates dans le fleuve (captage St Hippolyte)
4. Dilution
5. Maintien de la quantité d'eau en étiage
 - a. 5a : alluvien
 - b. 5p : portlandien (pas d'irrigation)



5) Conclusion et perspectives

Retour sur l'atteinte de l'objectif de la réunion : Pour rappel, à l'issue de la réunion, les participants devaient avoir identifié et localisé des problématiques liées à l'eau sur le territoire Charente aval Bruant.

Rappel : Ces problématiques et leurs localisations vont être intégrées au diagnostic, l'objectif sera de voir si au regard des données disponibles cela confirme ou nuance le diagnostic technique et ensuite de décider de les intégrer dans le diagnostic final.

Les prochaines étapes : Ce présent compte-rendu sera intégré au rapport de diagnostic qui sera présenté au prochain comité de territoire (instance de concertation) puis à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Charente (instance de validation).

Le compte-rendu de cet atelier sera envoyé aux participants.

Pour contacter les animateurs :



Marine DUGUÉ
Tél : 05.46.74.00.02
marine.dugue@fleuve-charente.net
www.fleuve-charente.net



Clément BÉRACOCHEA
Tél : 05.46.97.55.13
syres.charentemaritime@gmail.com



Fanny LE MOAL
Tél : 06.88.95.85.62
fanny.lemoal@ifree.asso.fr
Structure en charge de l'animation du dispositif : Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée), basé à Villiers-en-Bois, 405 route de Prissé-la-Charrière, 79360 Villiers-en-Bois